



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-préfecture de l'arrondissement de Bayeux

Bayeux, le 01/03/2023

Pôle développement territorial et cohésion sociale

Affaire suivie par : Hélène SAMSON
Tél : 02.14.47.60.18
hélène.samson@calvados.gouv.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION «Commission de suivi post-exploitation SEA d'Esquay-sur-Seulles»

du 21 octobre 2022 à Esqueay-sur-Seulles

Objet : Commission de suivi post-exploitation SEA d'Esquay-sur-Seulles

Présents :

Collège « Administrations de l'État » :

- M.Yann Paris, secrétaire général de la sous-préfecture de l'arrondissement de Bayeux
- Mme Hélène Samson, cheffe du pôle développement territorial et cohésion sociale, sous-préfecture de l'arrondissement de Bayeux
- M. Guillaume Beaucamp, inspecteur environnement, DREAL de Normandie

Collège « Elus des collectivités territoriales ou d'établissements publics de coopération intercommunales » :

- M.Bruno Russel, maire d'Esquay-sur-Seulles
- M.Rémi Françoise, maire de Vienne-en-Bessin
- M.Lionel Henrio, maire adjoint de Vaux-sur-Seulles
- M.Francis Dorey, conseiller municipal de Sommervieu

Collège « Riverains d'installations classées pour laquelle la commission a été créée ou associations de protection de l'environnement dont l'objet couvre toute ou partie de la zone géographique concernée » :

- M.Christian Boust, représentant du GON
- M.François Pillu, représentant Association Intercommunale pour la Sauvegarde du Patrimoine Rural de Vienne-en-Bessin

Collège des « Exploitants » :

- M.Martin Lamy, directeur SEA
- M.Jérôme Guillaïs, responsable post exploitation SEA

I. Compte rendu des échanges :

Composition de la commission :

L'arrêté portant composition de la commission n'étant pas nominatif, une mise à jour des coordonnées des participants sera opérée par Madame Samson.

Validation du compte-rendu de la séance du 4 mars 2021 :

- L'ensemble des membres du bureau valide le compte-rendu.

Rapport d'exploitation (présentation par M. Guillaïs) :

Activités 2021 :

- Maintien de l'entretien des espaces verts sur le site

- Absence de nouveaux déchets entraînant une baisse de la courbe de biogaz : 2,971 millions de mètres cubes biogaz valorisés
- Récupération d'énergie thermique : -9 % et augmentation des volumes de lixiviats traités de +12,5 %
- Fonctionnement des moteurs : un moteur a été arrêté et revendu. Un seul moteur fonctionne actuellement à 70 % de ses capacités .
- Maintien de la récupération et du contrôle des eaux pluviales
- Les lixiviats sont actuellement traités sur deux unités avec une baisse de 23 % par rapport à 2020.

• **Présentation du projet photovoltaïque :**

- **Point sur l'avancement du projet :**
 - Projet lancé en 2020 avec une étude d'impact
 - Permis de construire accordé en 2022
 - Ouverture du chantier en fin d'année 2023 si l'appel d'offre est favorable
 - Durée des travaux : environ 7 à 8 mois
 - Enquête publique : pas de remarque particulière.
- **Remarques de M.Beaucamp (DREAL):**
 - Le site SEA en post-exploitation est soumis à arrêté préfectoral. Le nouvel arrêté comportera la phase post-exploitation et les prescriptions spécifiques sur les panneaux : A ce stade, le porté à connaissance est en cours d'analyse.

• **Questions diverses :**

- M.Pillu s'interroge, dans le contexte actuel de tensions internationales, sur l'importation des panneaux en provenance de Chine et sur les capacités d'entretien de ces panneaux ?
Réponse : M.Lamy indique que le fournisseur choisi sera en mesure d'assurer la maintenance des panneaux
- M.Lamy informe l'assemblée que le bâtiment technique (partie sud) est actuellement en réfection. Le projet s'inscrit dans le cadre de la SACAB est vise à faire du conditionnement de granulats, galets décoratifs. La demande de permis de construire a été déposée. Les travaux n'auront pas d'impact sur la voirie. La finalisation de l'installation est prévue pour septembre/octobre 2023
- M.Pillu aborde le sujet de la dangerosité du chemin reliant Bayeux tant pour les piétons que pour les cyclistes.
Réponse : M.le Maire d'Esquay-sur-Seulles indique qu'un schéma intercommunal est à l'étude pour les questions de mobilité. Dans ce cadre, il a été demandé un aménagement reliant le Mont Désert au chemin.
- Sur la fermeture de la déchèterie d'Esquay-sur-Seulles (décembre 2021), il est rappelé que les encombrants sont déposés temporairement à Creully-sur-Seulles, déchèterie la plus proche du site. Le SEROC est actuellement en cours d'acquisition d'un terrain pour un projet de nouvelle déchèterie.

II. Prochaines réunions :

La situation et le suivi du site suscitant désormais moins d'interrogations, il est proposé que les réunions soient organisées soit à la demande d'un ou plusieurs membres de la commission soit *a minima* tous les trois ans.

S'agissant précisément de la prochaine réunion, il est proposé que celle-ci se tienne au **deuxième trimestre 2024**.

Pour le Préfet et par délégation,
le Secrétaire général

Yann PARIS